Nations Unies S/2001/325



Conseil de sécurité

Distr. générale 4 avril 2001 Français Original: anglais

Lettre datée du 4 avril 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Éthiopie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je me réfère à la lettre datée du 21 mars 2001 (S/2001/263) que M. Ali Khalif Galaydh, de la Somalie, a adressée au Président du Conseil. Mon gouvernement trouve inadmissibles et affligeantes les accusations portées contre l'Éthiopie.

La présente note adressée au Conseil a pour seul objet de faire en sorte qu'il soit pris acte que nous refusons catégoriquement que l'Éthiopie soit présentée comme un État déterminé à « déstabiliser » la Somalie. Rien n'est plus faux. Témoin les mesures positives prises par l'Éthiopie au cours des 10 dernières années pour aider la Somalie. L'une de ces mesures, à savoir l'accueil de milliers de réfugiés somalis, se poursuit à ce jour. Il y a actuellement plus de 250 000 réfugiés de bonne foi et ils sont à peu près aussi nombreux à vivre aux côtés de la population du pays hôte.

Cet esprit de bonne volonté à l'égard de la Somalie se poursuivra en collaboration avec nos partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Nous ne nous laisserons certainement pas décourager par les déclarations désespérées émanant d'un groupe qui se terre dans des hôtels à Mogadishu sur un territoire de 2 kilomètres carrés et qui n'a aucune autorité sur le reste de la Somalie, déterminé qu'il est à agiter le spectre de la haine entre nos deux peuples. Il court à un échec cuisant. Nous lui conseillons vivement de se concentrer sur des démarches utiles allant dans le sens de la réconciliation dans son pays. L'Éthiopie ne saurait servir de bouc émissaire pour les échecs qu'il a accumulés dans ce domaine au cours des sept derniers mois. Ce n'est pas en se pavanant à des réunions et devant des instances internationales que l'on peut faire oublier l'échec sur le front intérieur. Ce que ces gens ont « poursuivi énergiquement », c'est la participation à des conférences internationales et la recherche de millions pour faire taire leurs opposants, et non pas un « dialogue pacifique » avec ceux-ci ou leur principal voisin. Enfin, nous espérons que le Conseil continuera de s'efforcer de conseiller à tous les intéressés d'oeuvrer à une véritable réconciliation en Somalie.

01-31961 (F) 040401 040401

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur, Représentant permanent (Signé) Abdulmejid **Hussein**

n0131961.doc